



CC Meuse Rognon (Siren : 200069664)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Illoud
Arrondissement	Chaumont
Département	Haute-Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	06/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Nicolas LACROIX

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	52150 ILLOUD
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et avec fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	10 806
Densité moyenne	12,70

Périmètre

Nombre total de communes membres : 59

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
52	Aillianville (215200031)	146
52	Andelot-Blancheville (215200080)	875
52	Audeloncourt (215200189)	85
52	Bassoncourt (215200262)	64
52	Bourdons-sur-Rognon (215200411)	298
52	Bourg-Sainte-Marie (215200437)	91
52	Bourmont-entre-Meuse-et-Mouzon (200082832)	793
52	Brainville-sur-Meuse (215200478)	69
52	Breuvannes-en-Bassigny (215200510)	692
52	Chalvraines (215200676)	194
52	Champigneulles-en-Bassigny (215200700)	41
52	Chantraines (215200742)	213
52	Chaumont-la-Ville (215200841)	121
52	Cirey-lès-Mareilles (215200890)	152
52	Clinchamp (215200940)	71
52	Consigny (215201021)	77
52	Darmannes (215201179)	265
52	Domremy-Landéville (215201229)	76
52	Doncourt-sur-Meuse (215201237)	39
52	Doulaincourt-Saucourt (215201252)	811
52	Ecot-la-Combe (215201310)	42
52	Germainvilliers (215201559)	86
52	Graffigny-Chemin (215201625)	212
52	Hâcourt (215201682)	44
52	Harréville-les-Chanteurs (215201708)	278
52	Huilliécourt (215201732)	126
52	Humberville (215201757)	64
52	Illoud (215201773)	211
52	Lafauche (215201849)	76
52	Leurville (215202029)	72
52	Levécourt (215202037)	93
52	Longchamp (215202078)	61
52	Maisoncelles (215202151)	63
52	Malaincourt-sur-Meuse (215202185)	48
52	Manois (215202201)	463
52	Mareilles (215202268)	140
52	Mennouveaux (215202300)	68

52	Merrey (215202318)	93
52	Millières (215202342)	123
52	Montot-sur-Rognon (215203977)	113
52	Orquevaux (215202656)	68
52	Outremécourt (215202680)	86
52	Ozières (215202698)	32
52	Prez-sous-Lafauche (215202920)	283
52	Reynel (215202995)	129
52	Rimaucourt (215203027)	647
52	Roches-Bettaincourt (215200304)	549
52	Romain-sur-Meuse (215203118)	88
52	Saint-Blin (215203191)	349
52	Saint-Thiébauld (215203282)	248
52	Semilly (215204363)	107
52	Signéville (215203985)	91
52	Sommerécourt (215203407)	82
52	Soulaucourt-sur-Mouzon (215203431)	98
52	Thol-lès-Millières (215203498)	34
52	Vaudrecourt (215203597)	33
52	Vesaignes-sous-Lafauche (215203704)	131
52	Vignes-la-Côte (215203993)	74
52	Vroncourt-la-Côte (215203936)	28

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 27

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
Sanitaires et social
- Activités sanitaires
<i>acquisition rénovation construction et entretien des structures permettant l'accueil des professionnels de santé et paramédicaux sur le territoire</i>
- Action sociale
<i>construction, rénovation aménagement, entretien et fonctionnement des crèches et haltes garderies appartenant à la CC ou mise à disposition activation d'un relais d'assistante maternelle animation et fonctionnement des centres de loisirs sans hébergement animation, à la demande, d'un point écoute jeunesse</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales

La politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales : -commerces dont la pérennité a été établie par la chambre de commerce et de l'artisanat, sur zones et hors zones commerciales - les opérations collectives ou individuelles d'aide au développement, à la redynamisation, à la modernisation, à la revitalisation des commerces dont la pérennité a été établie par la CCI - le soutien aux opérations par l'attribution d'aides financières ponctuelles

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

- Activités péri-scolaires

5)- *Compétences scolaires et périscolaires* Construction, entretien et fonctionnement des équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire. En investissement :

- Construction, extension, réhabilitation, rénovation des groupes scolaires préélémentaires et élémentaires, ainsi que les espaces dédiés à la restauration scolaire et aux activités périscolaires nécessaires ;

- Achat et renouvellement du mobilier ; - Renouvellement ou complément de matériel et de contrats N.T.I.C. et de reproduction ;

- Achat de matériel scolaires et de supports pédagogiques ; - Acquisition des accessoires nécessaires aux activités physiques, sportives et d'éveil ;

- Acquisition du mobilier nécessaire aux locaux techniques pour la préparation et la conservation des repas ainsi que le service, le stockage du matériel et des archives.

En fonctionnement : - Entretien des bâtiments, de leurs annexes et des matériels utilisés ; - Couverture contre les risques accidentels ;

- La restauration, les activités périscolaires, NAP, garderie, à l'exception des actions organisées par le CLSH, prises en charge dans le cadre de l'action social communautaire ;

- Transports scolaires dans le cadre des activités scolaires et périscolaires ; - Consommation des fluides et accès aux nouvelles technologies ; - Charges de personnels (salaires et cotisations réglementaires) ; Et toutes les dépenses se rapportant :

? A l'immobilier ;

? Aux matériels ;

? Aux programmes scolaires et aux activités périscolaires et à la restauration;

? A l'enseignement, à l'éducation et à l'éveil de l'enfant.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

- élaboration et révision d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

- mise en oeuvre d'une politique d'intervention foncière concernant l'ensemble des compétences de la communauté de communes

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

prise de compétence mobilité sans transfert des services régionaux de transports scolaires

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

investissement, fonctionnement et entretien d'équipements touristiques: sont d'intérêt communautaire, - les sites du château de Lafauche mis en valeur par une association, la porte de Reynel et de l'Hermitage de Corrupt à Bourg Sainte Marie

Le cyclo Rail et notamment la maintien de la Sécurité des installations et de la signalisation routières, le maintien en bon état des équipements mis à disposition de l'exploitant et du public - création et entretien des sentiers de randonnées et pédagogiques, inscrits au PDIPR ou destinées à l'être, après convention avec le conseil général - investissement et fonctionnement sur le terrain de camping "les Hirondelles" à Bourg Sainte-Marie.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- exécution de programmes d'aides pour lutter contre l'insalubrité et toute précarité de l'habitat, propriétaires occupants et logements locatifs - participation à l'opération façade dans les communes labellisées "petites cités de caractère" -

- Politique du logement non social
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- <i>participation à l'opération façade dans le cadre d'une OPAH</i>
Autres
- NTIC (Internet, câble...)
<i>La compétence est exercée dans une structure labellisée "cyber-base". Il s'agit d'assurer les travaux d'investissement nécessaires (travaux dans le local, acquisition de matériel, etc...) et dans un second temps d'honorer les charges de fonctionnement. A noter que le matériel et la salle doivent être à la disposition de la population sur le territoire communale. Dans le cadre d'un P@t agréé par la Région, cette structure constitue un relais pour la formation à distance, suivant convention entre la région, les prescripteurs et la collectivité.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres
1- <i>Gestion d'équipements touristiques d'intérêt communautaire</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
52	SM du bassin de la Marne et de ses affluents (200073005)	SM fermé	145 370
52	SMIVOM de la Saunelle (200061323)	SM fermé	819
52	SM à vocation scolaire de la région de Clefmont (255200081)	SM fermé	953
52	SM du Pays de Chaumont (200059491)	SM fermé	64 135
52	SM d'assainissement de la Haute-Meuse (200047066)	SM fermé	1 691
52	Syndicat départemental d'énergie et des déchets 52 (200055614)	SM fermé	197 649
52	SM de la Vallée de la Meuse et de ses affluents (255201477)	SM fermé	9 154
88	SIVOS de Grand (200093813)	SM fermé	739

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)